

La santé vue à travers les correspondances privées

Renée Lachance and Rénald Lessard

Number 57, Spring 1999

Paysages archéologiques
Archeological Insights
Paisajes Arqueológicos

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7826ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)
1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lachance, R. & Lessard, R. (1999). La santé vue à travers les correspondances privées. *Cap-aux-Diamants*, (57), 66–66.

La santé vue à travers les correspondances privées

«**O**ui, ma chère femme, je me suis vanté trop tôt de l'amélioration de ma santé. Elle est réelle, mais non sans fragilité. Une rechute m'en a averti, et pour me rassurer j'ai vu un médecin français qui soigne ici spécialement depuis 20 ans les maladies de l'estomac. Il m'a remis en pleine confiance, & j'ai repris mon régime alimentaire abondant avec un nouveau succès».

C'est en ces termes que voilà bientôt un siècle s'exprimait le juge Adolphe-Basile Routhier dans une lettre écrite à sa femme à partir du Caire, en Égypte. Cette préoccupation pour sa santé n'est pas unique et, au-delà des formules de politesse qu'on retrouve dans bien des échanges épistolaires, on dénote généralement un réel intérêt pour sa santé et pour celle de ses correspondants. Les correspondances privées recèlent des allusions concrètes touchant tous les aspects de la santé. Les maux qui frappent les individus, les impacts sur leur vie, les traitements utilisés, les praticiens consultés ou les attitudes face à la maladie ou à la mort sont régulièrement abordés.

Dieu demeure le maître de la vie et de la mort, de la santé et de la maladie. Le 2 février 1726, un habitant de Saint-Laurent, dans l'île de Montréal, dans une missive adressée à un résident de Charlesbourg, souligne bien le pouvoir du Créateur.

«J'ai reçu La veste par laquelle j'ai appris La grande affliction qui est dans notre famille La perte de Vos trois Enfants dont nous perçons Bien par a Vos peine je soite de tous mon ceours que dieu vous consolle vous scavez aussy bien que moy que dieu nous donne des Enfant & quil en est le maitre de nous les auté quand il luy plait...»

Bien qu'une telle conception de la maladie puisse susciter un certain fatalisme, elle n'exclut généralement pas un effort pour guérir le corps par l'utilisation de moyens naturels et raisonnables. D'ailleurs, la Nature derrière laquelle se profile l'ombre de Dieu ne met-elle pas à la disposition de l'Homme une foule de remèdes qui ne demandent qu'à être découverts et employés?

Un regard sur les échanges épistolaires montre à quel point ce désir de santé est ancré chez les individus. La vie l'emporte sur la mort. S'il est vrai que la correspondance privée qui nous est parvenue vient surtout des élites, divers témoignages nous

confirment que, loin de se résigner à la maladie et à la considérer comme une fatalité ou comme une punition de Dieu à laquelle il



Gravure de Bertall dans *La Comédie de notre temps*, Paris, Plon, 1874, p.209. (Collection Cap-aux-Diamants).

faut se soumettre, la plupart des gens recherchent réconfort et guérison à travers toute une gamme de recours.

Dès l'époque de la Nouvelle-France, la médecine officielle occupe une place importante. À Québec, pour la période 1690-1789, 23 % des 1 281 inventaires après décès mentionnent des dettes envers des membres du corps médical. De même, les actes de donation contiennent régulièrement des clauses liées à la fourniture de soins médicaux. Ainsi, le 13 janvier 1841, l'agriculteur François Tailleux, alias Versailles, de Saint-Pierre, île d'Orléans, au moment où il se donne à son fils Pierre-Prosper, recommande «d'avoir un grand soin du donateur, tant en santé qu'en maladie, particulièrement dans ce dernier cas ; le faire soigner et médicamenter en maladie par le médecin à ses frais de lui dit donataire». Les correspondances privées rendent compte de la place du médecin. On le loue souvent, on constate ses échecs ou ses succès, quelquefois on le critique. Ainsi, en 1791, dans une lettre à sa sœur, le marchand montréalais Pierre Guy s'interroge sur les motifs qui animent les chirurgiens.

Il questionne alors davantage le comportement des individus que les limites de la médecine comme telles : «... j'ai reçu la lettre dont tu la chargé qu'il ma remis lui même, elle m'apprend que tu a été incommodé de la maladie de nerf, il est surprenant que lon ne trouve point de remède pour chasser se mal ou sil y en a il n'est pas de l'interet des chirurgiens d'en faire usage, il font de nos corps ce qu'un horloger fait de nos montres il demande a les netoyer pour affaiblir les ressorts alors ils sont sûre de s'entretenir sur les réparations...»

Les lettres nous renseignent sur les maladies courantes. Ainsi, en 1762, Manon de Boucherville écrit, de Boucherville, qu'«il ni as que moy qui suis inquomoddez depuis 6 jours du flue qui cour présentement et qui est bien movais nous avons un officier qui an est tres malle».

Dispersées à travers de nombreux fonds d'archives, les correspondances privées offrent aux chercheurs la possibilité de faire l'histoire de la médecine et des pratiques médicales à partir du point de vue des malades et des gens ordinaires. Cette approche permet d'aborder ces questions avec une sensibilité et une vision renouvelées. ♦

Renée Lachance et Régnald Lessard
Archives nationales du Québec

